

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Education artistique (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(5 ECTS)</b> Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Tiphène RIVIERE	70	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Education musicale - Partie 2	35h	
Education plastique - Partie 2	35h	Tiphène RIVIERE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Education musicale - Partie 2</b> : 5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux
<b>Education plastique - Partie 2</b> : 35h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Education musicale - Partie 2</b> : Français
<b>Education plastique - Partie 2</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
celles requises en fin de quad 1 : fiches de 10 chansons minimum sur les 20 à présenter en juin.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société</li> </ul>

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretien d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - Appréécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
  - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
  - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

## Objectifs de développement durable



### Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.



### Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.



### **Villes et communautés durables**

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



### **Consommation et production responsables**

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

## **Acquis d'apprentissage spécifiques**

- De proposer des exemples de dispositifs didactiques au service du développement global de l'enfant.
- Utiliser les comptines et en créer ; utiliser les chansons apprises
- Utiliser son corps comme instrument

Faire de la culture une priorité et réaliser des activités d'éducation plastique en fonction des programmes de l'Enseignement PréScolaire

## **Contenu de l'AA Education musicale - Partie 2**

- Utilisation et création de comptines et formulettes ( dire, chanter, créer, interpréter)
- Percussion corporelle
- connaissance des instruments et objets sonores ainsi que des accessoires
- Apprivoiser des comptines jamais vues

## **Contenu de l'AA Education plastique - Partie 2**

- Découvrir les empreintes et les traces (suite);
- Réalisation de productions artistiques ou de référentiels en utilisant des: outils, modes d'expressions, gestes techniques, couleurs et matériaux adéquats
- Initiation culturelle;
- Initiation à la présentation des travaux et à l'art de la mise en valeur;
- Préparation aux stages pédagogiques.

## **Méthodes d'enseignement**

**Education musicale - Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

**Education plastique - Partie 2** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, recherches personnelles+ cours hybride via Teams

## Supports

**Education musicale - Partie 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours

**Education plastique - Partie 2** : copies des présentations, notes d'exercices

## Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 2

- Osez la musique (E.Martens & V. Van Sull) Editions Labor
- Vivement la musique (N.Malenfant) Editions Chenelière Education
- Syllabus 2014
- Vers la musique (Léa Schneider et Régis Chevandier) ACCES Editions

La classe maternelle (périodique consultable en bibliothèque ou par abonnement)

## Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 2

- L'art de voir - casterman;
- Les arts plastiques à l'école - Coll. Tavernier - Bordas
- L'art et les petits - Idées Fleurus
- Petites mains - Le magazine d'activités créatives - Milan

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>50% En fin de quad 2 : présenter une liste de 50 activités vocales parmi lesquelles des comptines, des jeux de doigts, des jeux dansés, des virelangues, des rythmes à dire ou à frapper, reconnaître 20 instruments ou objets sonores et accessoires Education musicale</p> <p>50% Rapports et travaux en éducation plastique</p> <p>Commun aux 2 cours : L'évaluation des compétences artistiques et pédagogiques de l'étudiant.e s'évalue sur une présence assidue aux cours. La présence participative sera donc prise en considération lors des évaluations (tout manquement entrainera un échec)</p>

Année académique : **2023 - 2024**